

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 19 OCTOBRE 2017 • PARIS



ACTUALITÉ FISCALE POUR COMPTABLES

La connexion entre comptabilité et fiscalité mise à l'épreuve





Boris MASSOUTIER

Responsable de Conférences et Formations
Département Fiscalité et Gestion de Patrimoine
bmassoutier@efe.fr
@EfeFiscalité

L'année 2017 a une nouvelle fois été une année riche en actualité fiscale avec des précisions, des confirmations et des rebondissements ! Il est donc indispensable de faire **un point sur tous ces changements avant d'attaquer la période de clôture des comptes**. C'est pour cela qu'EFE vous propose pour la première fois **un rendez-vous d'actualité complet sur la fiscalité interne et internationale à destination des responsables comptables et financiers**.

Ce nouveau rendez-vous incontournable de la fin d'année est l'occasion unique de dresser de manière la plus exhaustive possible un **récapitulatif des conséquences pratiques en comptabilité et en fiscalité de l'actualité fiscale 2017**. Vous échangerez avec d'éminents praticiens de la matière qui vous feront part de leur expérience, **sous la présidence du Président Olivier Fouquet**.

POUR QUI ?

- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs et responsables fiscaux
- Responsables comptables et financiers
- Responsables consolidation
- Consolideurs
- Experts-comptables
- Commissaires aux comptes

POURQUOI ?

- Bénéficier des **commentaires et analyses d'éminents praticiens sous la présidence d'Olivier Fouquet**
- Faire le point sur **les actualités fiscales de l'année 2017 qui impactent directement l'arrêté des comptes et la détermination du résultat fiscal**
- Maîtriser les **conséquences pratiques de l'évolution des normes, de la jurisprudence et des contentieux fiscaux** en matière de fiscalité interne et internationale de l'année 2017

COMMENT ?

- Des **exposés techniques et pratiques assurés par des praticiens avocats de haut niveau**
- Cette conférence est conçue de façon interactive : vous avez la possibilité de réagir et de **poser des questions aux intervenants à tout moment**
- Un **support écrit élaboré pour la conférence** vous sera remis en début de séance

LES ACQUIS

- **Sécuriser vos pratiques comptables et fiscales** et mettre en place vos opérations sans risque
- **Déterminer les risques de requalification et de contentieux** de vos opérations comptables et fiscales
- Maîtriser les dernières tendances et **enjeux de la connexion entre la comptabilité et la fiscalité**

NEW

À découvrir également : Le Tax Club by EFE, votre nouveau rendez-vous bimestriel



- **2 heures** de conférence sur des sujets au cœur de l'actualité fiscale
- Un moment privilégié **d'échange et de partage** avec vos pairs et nos meilleurs experts
- Une **soirée cocktail** dans un cadre convivial

Retrouvez le Tax Club by EFE sur www.efe.fr



JEUDI 19 OCTOBRE 2017

LA CONNEXION ENTRE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ MISE À L'ÉPREUVE

Président de séance : Olivier FOUQUET, Président de Section, CONSEIL D'ÉTAT

8h45 Accueil des participants

9h00

Résultat groupe : quelles solutions pour maîtriser les problématiques de la détermination de votre résultat d'ensemble ?

- Quelles utilisations des déficits de vos filiales avant la clôture ?
- Comment traiter les différentes neutralisations intra groupe : les distributions et la nouvelle logique de neutralisation, les provisions, subventions et cessions d'éléments d'actif immobilisé ?
- Nouvelle définition des titres de participation : quelle conséquence sur vos pratiques ?
- Quels impacts des clauses de retour à meilleure fortune et des réévaluations libres ?
- Les effets des sorties des filiales au regard des neutralisations intra groupe et des provisions intra groupe : quelles nouvelles dispositions ?

Benoit DAMBRE

Avocat Associé

TAJ

10h15 Café-Networking

10h30

Déduction des charges financières : quel traitement réserver aux schémas établis dans la société ?

- Quelles définition et appréciation du « taux de marché » ?
 - De quelle marge de manœuvre disposez-vous ?
 - Quels éléments de preuve conserver pour justifier le taux pratiqué en cas de contrôle ?
- Sous-capitalisation, encore et toujours un chef de redressement
 - « Parties liées » : quelle appréciation du lien de dépendance ?
 - Contournement des règles par distribution de primes d'émission et de dividendes : est-ce défendable ?
- Rabot fiscal : une assiette toujours plus élargie
 - Quelle approche de l'administration sur les remboursements anticipés d'emprunt obligataire ou les rachats d'obligations ?
 - Les commitment fees et crédit revolving : la commission est-elle incluse dans l'assiette du rabot fiscal ?
- Prêts « miroirs » : quelle justification du taux face à l'administration ?
- Quels risques identifier et anticiper pour vos opérations de rachat de titres par emprunt ?

Alexandre ROCCHI

Avocat Associé

ARSENE TAXAND

11h45

Instruments financiers : quel sort pour vos opérations ?

- Quels impacts en cas d'instauration d'un ratio fixe ?
 - Le mécanisme de « Debt push-down » comme potentielle atténuation ?
 - La fragmentation des financements comme alternative ?
 - Quelle articulation du ratio fixe avec les dispositifs français existants ?

- Haro sur les instruments et entités hybrides

- Quelles structures sont éculées ou en passe de l'être ?
- Qu'en est-il des hybrides indirects ?

- Comment traiter les flux de royalties ?

Thomas PERROT

Avocat Associé

SKADDEN LLP

13h00 Déjeuner

14h30

Acte anormal de gestion : quelle mise en pratique du principe de non-immixtion ?

- Comment délimiter le champ d'application de l'AAG ?
 - Quelles limites au principe de non-immixtion de l'administration fiscale dans la gestion ?
 - Quels impacts comptables et fiscaux de la décision de gestion ?
 - Le critère du risque excessif : où en sommes-nous ?
- Quelles situations à risque sont sources de redressement ?
 - Le rachat par une société de ses propres actions financées par emprunt constitue-t-il un acte anormal de gestion ?
 - Avance sans intérêts : le financement des filiales sous conditions
 - Comment apprécier et défendre les libéralités sur les éléments d'actif ?
 - Quel encadrement en cas d'abandon de créance et de dépenses sans contrepartie ?
 - Les renonciations à recettes : comment éviter la requalification ?

Yves-Charles ZIMMERMANN

Avocat Associé

MAZARS SOCIÉTÉ D'AVOCATS

15h45 Café-Networking

16h00

Fiscalité internationale : quelles nouvelles actualités impactent le traitement des décisions fiscales à l'international ?

- Clauses anti-abus : quelles articulations concrètes entre le L64 et les nouveaux dispositifs ?
 - Comment ces dispositifs se matérialisent-ils dans la pratique fiscale ?
 - Application aux opérations déjà en place : que faut-il impérativement vérifier ?
 - Comment mesurer le risque de redressement ?
- CBCR : quelles difficultés demeurent ?
- Crédits d'impôt étrangers : imputation, passage en charges déductibles ou perte sèche ?
- Contribution additionnelle de 3 % sur les montants distribués : que faire concrètement ?

Bruno GOUTHIERE

Avocat Associé

CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

17h30 Clôture de la séance

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Boris Massoutier

Tél. : 01 44 09 12 75 • bmassoutier@efe.fr

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22

infoclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 jour : 995€

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités, ou celles de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCA

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

JEUDI 19 OCTOBRE 2017 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Scannez ces codes et rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@efe.fr

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation "**Actualité fiscale pour comptables**" (code 13779) le jeudi 19 octobre 2017

OUI, je m'abonne gratuitement à la newsletter « Analyses Experts - L'actualité en fiscalité »

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

13779WEB



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

